



PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Montfaucon d'Argonne

DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE VERDUN
CANTON DE CLERMONT EN
ARGONNE

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt neuf avril , à vingt heures,
Le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame le Maire Pauline Astolfi.

Les membres présents du CM sont: Mme Pauline Astolfi, Mr Jean-Michel Geoffroy, Mme Sandrine Gauthiez, Mr Cédric François, M Thierry De Marrez, Mme Honorine Pierson.

Les membres absents sont: M Lucas Xavier, M Le Budet David, Mme Jeanne-Marie Amat.

Mme Sandrine Gauthiez a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le compte-rendu du conseil municipal du 08 avril 2025 a été adopté.

Affectation des résultats

Commune :

Résultat d'investissement reporté	56916.78€
Résultat de fonctionnement reporté	16222.17€

Pour : 6 Abstention : 0 Contre : 0

Vote du budget primitif 2025 COMMUNE:

Investissement :

Fonctionnement :

Dépenses	77000.00€
Recettes	80799.77€

Dépenses	275468.00€
Recettes	277190.25€

Pour : 6 Abstention : 0 Contre : 0

DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET FORÊT :

Madame le Maire propose de faire un virement de l'excédent de fonctionnement du budget forêt de 20000€ (article 65822) vers la section de fonctionnement du budget communal afin de l'équilibrer.

Pour : 6 Abstention : 0 Contre : 0

FIN DE SÉANCE 20H30